

FORMATION

Santé mentale en collectivité

Comment en parler et agir ?

OBJECTIF

De nouveau grande cause nationale pour 2026, la santé mentale est au cœur des préoccupations des collectivités qui n'ont pas attendu pour s'emparer de cette problématique.

L'objectif de cette formation est de permettre aux participants d'approfondir leur compréhension et leurs connaissances sur la thématique de la santé mentale afin de mieux appréhender le sujet pour mener des actions concrètes au sein de la collectivité.

À l'issue de cette journée, les participants saisiront mieux les façons d'aborder la santé mentale mais aussi les écueils qu'ils peuvent ou pourraient rencontrer.

Ils seront plus à même de comprendre les enjeux de santé mentale et agir de manière adaptée à l'échelle de leur propre collectivité.

MÉTHODE PEDAGOGIQUE

La méthode pédagogique privilégiée repose sur la cohésion d'équipe et la dynamique de groupe, intégrant des aspects interactifs. Cette approche bénéficie également de l'expérience terrain du formateur, qui l'enrichit par le partage d'exemples concrets et de retours d'expériences. Par ailleurs l'animatrice s'appuiera aussi sur des exemples culturels et sociétaux pour amener ce sujet dans une ambiance conviviale et positive.

FORMAT

Cette formation est réalisée en présentiel, dans différentes régions de France.

PREREQUIS et EVALUATION

Aucun prérequis n'est nécessaire pour assister à la formation.

Cette formation fait l'objet d'une évaluation par le formateur.

Mercure local s'engage à répondre au mieux à l'accueil de chaque participant en situation de handicap en prenant en compte sa situation personnelle. Contactez notre référente handicap en cas de nécessité : eleonore.carpentier@mercurelocal.fr

INTERVENANTE



Virginie PAQUIEN
Directrice Générale des Services
Vienne Condrieu agglomération

Avant de diriger les services de la communauté d'agglomération de Vienne Condrieu, Virginie PAQUIEN a été directrice générale des services du syndicat départemental des énergies du Rhône (SYDER), des départements du Gard et du Rhône, de la ville de Caluire-et-Cuire, commune de 42 000 habitants de la Métropole de Lyon. Elle a également travaillé à Mâcon, Montréal-la-Cluse et Coulanges-lès-Nevers et fut présidente du jury administrateur territorial pour le CNFPT.

Administrateur territorial, spécialiste des questions juridiques, financières, économiques, managériales et culturelles des collectivités locales, Virginie PAQUIEN intervient régulièrement auprès des élus et des cadres territoriaux.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

►► La santé mentale et ses enjeux

Comprendre la santé mentale

Les différents facteurs qui influencent la santé mentale

Les impacts de la santé mentale dans nos vies et nos quotidiens professionnels

►► Agir contre la stigmatisation de la santé mentale

Les conséquences de la stigmatisation

Favoriser un climat de soutien au sein des collectivités

La ou les stratégies à adopter

►► Sensibiliser à la santé mentale au sein de la collectivité

Intégrer la santé mentale dans les collectivités

Les différents moyens de communiquer

Apprendre à parler de la santé mentale et dialoguer sur la santé mentale

Illustrations d'actions menées dans certaines collectivités

Mise en œuvre de plans d'action / prévention et accompagnement

►► Partage de bonnes expériences ou de mauvaises pratiques

Doit-on définir un public cible ?

Quid de la conduite et le partage de projet ?

Démarche individuelle et/ou démarche collective ?

Jusqu'où peut ou doit aller une collectivité sur ce sujet ?

EXERCICES PRATIQUES

Cas concrets

Mises en situation